

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2024

MODERNISER LES INSTALLATIONS HYDROÉLECTRIQUES POUR RENFORCER LA
SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE - (N° 275)

AMENDEMENT

N ° CE12

présenté par

Mme Belluco, Mme Laernoès, M. Biteau, M. Fournier et M. Tavernier

ARTICLE 2

Retiré avant publication.